

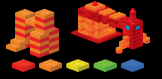
Émilie vous écrit

École
Émilie-Gamelin

20 janvier 2022

Numéro 6

« Ensemble... sourions, créons et célébrons ! »



Informations en lien avec la COVID-19

Si votre enfant reçoit un résultat positif en lien avec la COVID-19

- Vous devez remplir ce [formulaire de déclaration](#) afin d'informer l'équipe du Centre de services scolaire qui assurera un suivi dans les 24 heures pour déterminer la date prévue du retour de votre enfant à l'école selon votre situation.
- Vous devez informer l'école du motif d'absence de votre enfant.

Si votre enfant doit s'absenter car il est déclaré positif à la COVID-19 ou qu'il est considéré comme contact étroit :

- Un plan de travail sera fourni à votre enfant pour qu'il puisse poursuivre les apprentissages. L'enseignant n'est pas tenu de faire de l'enseignement virtuel. Les modalités de suivi sont à la discrétion de chaque enseignant.
- Un contact quotidien sera assuré par l'enseignante de votre enfant pour s'assurer qu'il ne manque de rien (par courriel ou par TEAMS ou par téléphone). Si vous avez besoin de matériel pédagogique ou informatique, vous pourrez en faire la demande.
- Vous comprendrez que les spécialistes ne seront pas en mesure d'assurer un suivi avec tous les élèves absents de toutes les classes. Cela représente un trop grand nombre d'élèves. Vous pouvez suggérer à votre enfant de communiquer avec un autre élève de sa classe qui pourra l'informer de ce qui a été fait pendant les périodes de spécialités. Si l'enseignant spécialiste juge important que votre enfant réalise un travail en particulier, il communiquera avec vous.
- Nous vous rappelons que l'école n'a aucune obligation de fournir un plan de travail ou du matériel pédagogique pour les élèves qui s'absentent à la suite d'un voyage ou pour des raisons personnelles.

Retour des sacs réutilisables IGA – effets scolaires

Avant notre départ précipité le 20 décembre dernier, nous avons préparé des sacs dans lesquels nous avons déposé les effets scolaires des élèves absents. Nous vous avons prêté un sac réutilisable IGA. Si ce n'est pas déjà fait, serait-ce possible de nous le rapporter à l'école dès demain afin que nous puissions le réutiliser? Ces sacs sont très pratiques pour nous dans ces situations particulières. Merci de votre compréhension.

Inscriptions pour l'année 2022-2023

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 auront lieu dans la semaine du 7 au 11 février 2022 sur rendez-vous. **Pour inscrire votre enfant en maternelle 5 ans**, veuillez écrire à emiliegamelin@cssdgs.gouv.qc.ca et nous vous enverrons les documents à compléter ainsi qu'un lien pour prendre rendez-vous.

La réinscription de nos élèves aura lieu aussi durant la semaine du 7 février. Les modalités de réinscription se trouvent sur le site Internet du Centre de services scolaire : <https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/admission>

Rencontres de parents pour le 1^{er} bulletin

Le bulletin scolaire de votre enfant sera disponible à partir du 11 février 2022 sur Mozaïk Portail. Des rencontres virtuelles seront offertes par les titulaires pour assurer le suivi des élèves qui présentent des besoins particuliers (académiques et/ou comportementaux). **Ces rencontres sont prévues du 7 au 11 février selon les disponibilités des enseignants.** Vous recevrez une invitation personnalisée de la part du titulaire de votre enfant s'il est nécessaire qu'une rencontre ait lieu.

Il vous sera aussi possible de demander une rencontre virtuelle avec les enseignants spécialistes et les orthopédagogues. Pour connaître vos intentions en lien avec les rencontres des spécialistes et des orthopédagogues, merci de répondre à ce court sondage **avant le lundi 31 janvier 2022**. L'enseignant communiquera ensuite avec vous pour fixer le rendez-vous de la rencontre.

Ponctualité à l'école

Un petit rappel amical concernant l'importance d'être à l'heure le matin. Plusieurs élèves arrivent en retard et cela a pour impact de retarder le début des cours, d'engorger le secrétariat et surtout, de créer un stress à votre enfant.

Votre enfant doit arriver au plus tard à 7h45 à l'école pour lui permettre d'entrer pour la 1^{re} cloche (à 7h48). Cela lui laisse tout juste le temps de déposer ses vêtements dans son casier et de se rendre en classe pour le début de la première période à 7h50. Merci de votre compréhension.

Sécurité à l'extérieur le matin dans les déplacements

Nous remarquons certains comportements non sécuritaires lors de l'arrivée des élèves à l'école le matin qui nous font craindre certains accidents. Merci de faire les rappels suivants à vos enfants pour la sécurité de tous :

- Traverser la rue avec la brigadière.
- Longer le trottoir jusqu'à la porte d'entrée (ne pas traverser le stationnement du personnel ou le débarcadère des parents ou des autobus pour gagner du temps).

Défi Fabio – Les déplacements calmes et silencieux dans l'école

Voici les classes qui se sont démarquées pour le défi des déplacements calmes et silencieux dans l'école. Au mois de décembre, c'est l'entraide qui a été travaillée. Le prochain défi-école sera l'esprit d'équipe et de collaboration. Félicitations à tous les élèves qui s'impliquent dans ces défis.



Groupe 603



Groupe 403



Groupe 554

Rappels - Calendrier

Vendredi 28 janvier 2022 :
Journée pédagogique école

Jedi 3 février 2022 :
Séance virtuelle du Conseil
d'établissement à 18h45.



Groupe 012



Groupe 304



Groupe 553



Groupe 931



Groupe 104



Groupe 202

Chers parents, nous tenions à prendre le temps pour vous remercier pour votre précieuse collaboration en ce retour en classe en présentiel. Merci d'avoir permis à vos enfants de poursuivre leurs apprentissages à distance, même si cela relève son lot de défis.

Merci de faire équipe avec nous au quotidien.

Francine Lavergne, directrice

Marilène Forget, directrice adjointe